



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
17/09/2025

Nombre de conseillers

municipaux

En exercice : 29

Présents : 23

Procurations : 04

Votants : 27

OBJET :

FINANCES

==--==

Décision modificative n°1
Budget Assainissement
2025

En l'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, Adjoint ; Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, M. COSTE Jean-François, Mme BOISORIEUX Michelle, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, , Mme DUNYACH Monique, M. REDONDO Simon, Mme OHN Christiane, M. CARLES Yves, Mme FERRIZ Paulette, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, à M. le Maire,

M. INGHAM John, Conseiller Municipal, à M. BELTRAN José, Adjoint,

Mme CAPEILLE Sandrine, Conseillère Municipale à M. ANGULO José, Adjoint,

Mme BRISSAUD Mina, Conseillère Municipale à Mme OHN Christiane, Conseillère Municipale,

Absent(s) :

M. PARAYRE Jean, M. PLANES Jean-Jacques, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Monsieur REDONDO Simon

La décision modificative a pour objectif d'ajuster les crédits budgétaires au niveau des chapitres d'ordre en investissement et en fonctionnement.

Pour une meilleure compréhension et dans un souci de transparence, il est proposé ces mouvements de crédits aux chapitres 16 et 66 qui respectent les différents principes budgétaires, suite à la mobilisation de l'emprunt prévu au budget.

EXERCICE 2025 - DM N°1

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT									
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
OPERATION	Chapitre	Nature	Libellé	Montant TTC	OPERATION	Chapitre	Nature	Libellé	Montant
	16	1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 550,00					
00000100	23	23185	AUTRES IMMO CORPORELLES	- 13 550,00					
Total des nouvelles dépenses				- €	Total des nouvelles recettes				-
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
	66	61111	INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	2 850,00					
	011	6226	HONORAIRES	- 2 850,00					
TOTAL CHAPITRE 011									
Total des nouvelles dépenses				- €	Total des nouvelles recettes				

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité
de ses membres présents ou représentés

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à opérer les mouvements ci-après :

EXERCICE 2025 - DM N°1

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT									
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
OPERATION	Chapitre	Nature	Libellé	Montant TTC	OPERATION	Chapitre	Nature	Libellé	Montant
	16	1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 550,00					
00000100	23	23185	AUTRES IMMO CORPORELLES	- 13 550,00					
Total des nouvelles dépenses				- €	Total des nouvelles recettes				- €
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
	66	61111	INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	2 850,00					
	011	6226	HONORAIRES	- 2 850,00					
TOTAL CHAPITRE 011									
Total des nouvelles dépenses				- €	Total des nouvelles recettes				- €

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

Le secrétaire de séance,
Simon REDONDO



Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.